Groupes de discussion du printemps 2019 (deuxième cycle)

Sommaire

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada

Août 2019

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Numéro de contrat : 35035-182754/001/CY

Valeur du contrat : 249 535,19 \$ (incluant la TVH)

Date d'attribution du contrat : 2019-03-20 Date de livraison des services : 2019-08-06

Numéro d'enregistrement : POR 139-18

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé du Canada à publications@priv.gc.ca.



Groupes de discussion du printemps 2019 (deuxième cycle)

Sommaire

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc. Août 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par Phoenix SPI pour le compte du Bureau du Conseil privé. L'étude a été réalisée auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus entre le 8 et le 29 mai 2019. En tout, 12 groupes de discussion ont été organisés dans six endroits au pays : Etobicoke/Scarborough, Saint John, Québec, Ottawa, Calgary et Prince George.

Cette publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès du Bureau du Conseil privé. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé par courriel à publications@priv.gc.ca ou aux coordonnées suivantes :

Bureau du Conseil privé du Canada 85, rue Sparks Pièce 1000 Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Téléphone : 613-957-5153

Appareil de télécommunication pour malentendants (ATS) : 613-957-5741

Télécopieur: 613-957-5043

Numéro de catalogue :

CP22-177/5-2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-32216-2

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 139-18) :

Numéro de catalogue CP22-177/5-2019E-PDF (sommaire, anglais)

978-0-660-32217-9

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2019.

This publication is also available in English under the title: Spring 2019 Focus Groups (Second Cycle)

Sommaire

Le Secrétariat des communications et consultation du Bureau du Conseil privé (BCP) offre des conseils et du soutien au gouvernement du Canada, au greffier du Conseil privé, ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux sur des questions ayant trait aux communications et aux consultations. Pour ce faire, le BCP se sert notamment de la recherche sur l'opinion publique. Il a chargé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de diriger une série de groupes de discussion afin de mieux comprendre les points de vue des Canadiens concernant des événements d'actualité pertinents pour le gouvernement fédéral.

1. But et objectifs de la recherche

Les groupes de discussion visaient d'abord et avant tout à mieux comprendre les perceptions des Canadiens concernant des événements d'actualité, y compris leurs opinions sur l'environnement, l'acier, les pipelines, les pêches et les vaccins. Puisque les questions complexes sont souvent difficiles à communiquer à la population canadienne d'une manière qui est facile et bien comprise, il était nécessaire de mieux saisir les perspectives des Canadiens. Les Canadiens adultes âgés de 18 ans et plus représentaient la population cible. En menant cette recherche, le BCP a été en mesure de mieux comprendre les points de vue et les préoccupations des Canadiens et s'en servira pour élaborer des stratégies et des produits de communication efficaces.

2. Méthodologie

Douze groupes de discussion ont été organisés avec des Canadiens aux endroits suivants : la région du Grand Toronto¹, Saint John, Québec, Ottawa, Calgary et Prince George. Deux groupes ont été mis sur pied dans chacune de ces villes. Le groupe de Québec s'est déroulé en français, alors que les groupes du Grand Toronto, de Saint John, de Calgary et de Prince George se sont tenus en anglais. À Ottawa, un groupe a été organisé dans chaque langue. Dans toutes les villes à l'exception d'Ottawa, les groupes ont été segmentés selon le sexe (un groupe d'hommes et un groupe de femmes). Tous les groupes comprenaient une combinaison de participants selon l'âge, la situation d'emploi, le revenu et le niveau de scolarité. Les groupes à Ottawa étaient composés à la fois d'hommes et de femmes.

Les caractéristiques suivantes s'appliquaient également à cette recherche : 11 personnes ont été recrutées par téléphone pour chaque groupe de deux heures; les participants ont reçu une somme forfaitaire de 100 \$ en guise de remerciement pour leur temps. Tous les groupes se tenaient dans une pièce qui permettait d'observer les séances, soit derrière un miroir à sens unique, soit par une télévision en circuit fermé dans une salle adjacente à la salle de réunion où se déroulaient les groupes de discussion.

¹ Les participants ont été recrutés de Scarborough et d'Etobicoke.

En tout, 107 Canadiens ont pris part à la recherche :

Lieu	Langue	Groupe cible	Nombre de participants	Date et heure locale
Grand Toronto, Ont.	Anglais	Hommes	9	8 mai; 17 h 30
Grand Toronto, Ont.	Anglais	Femmes	8	8 mai; 19 h 30
Saint John, NB.	Anglais	Femmes	10	14 mai; 17 h 30
Saint John, NB.	Anglais	Hommes	10	14 mai; 19 h 30
Québec, Qc	Français	Hommes	9	15 mai; 17 h 30
Québec, Qc	Français	Femmes	9	15 mai; 19 h 30
Ottawa, Ont.	Anglais	Hommes / Femmes	8	21 mai; 17 h 30
Ottawa, Ont.	Français	Hommes / Femmes	8	21 mai; 19 h 30
Calgary, Alb.	Anglais	Femmes	9	28 mai; 17 h 30
Calgary, Alb.	Anglais	Hommes	9	28 mai; 19 h 30
Prince George, CB.	Anglais	Hommes	9	29 mai; 17 h 30
Prince George, CB.	Anglais	Femmes	9	29 mai; 19 h 30

Toutes les étapes du projet ont respecté les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique* effectuée par le gouvernement du Canada.

Les chercheurs étaient Philippe Azzie et Alethea Woods. Philippe a modéré les groupes du Grand Toronto, de Saint John, de Québec et d'Ottawa. Alethea a modéré les groupes de Calgary et de Prince George. Les deux modérateurs ont contribué à la rédaction du rapport final.

3. Limites et utilisation des résultats de la recherche

Cette recherche était de nature qualitative et non quantitative. La recherche qualitative est conçue pour faire ressortir un large éventail d'opinions et d'interprétations au lieu de mesurer le pourcentage de la population cible ayant une certaine opinion. Par conséquent, les résultats donnent une indication du point de vue des participants sur les questions abordées, mais ils ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population canadienne. Plus précisément, ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre d'individus dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'ils ne peuvent être extrapolés sur le plan statistique.

4. Sommaire des résultats

Actualité concernant le gouvernement du Canada

Parmi les choses que les participants avaient vues, lues ou entendues au sujet du gouvernement du Canada récemment, celles qui ont été le plus souvent mentionnées étaient l'affaire SNC-Lavalin et la tarification de la pollution, généralement appelée la « taxe carbone ». De plus petits nombres de participants ont fait mention d'autres principaux enjeux, dont les pipelines, la légalisation du cannabis, les tensions entre la Chine et le Canada, les questions de rémunération liées à Phoenix,

les droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens, la négociation d'un accord de libreéchange nord-américain, le différend entre le Canada et les Philippines sur les ordures, la poursuite concernant les marchés publics dans le domaine de la défense, les migrants qui traversent clandestinement la frontière entre le Canada et les États-Unis, le Canada qui modifie ses politiques ayant trait aux réfugiés, les voyages du premier ministre à Tofino, les subventions pour l'achat de véhicules électriques, un programme national d'assurance-médicaments, les taxes imposées à Netflix, l'attribution au gouvernement du Québec d'un rôle pour la nomination des juges à la Cour suprême du Canada, les contributions financières pour la reconstruction de la cathédrale de Notre-Dame à Paris et le transfert d'une personne emprisonnée à vie pour un meurtre au premier degré d'un pavillon de ressourcement à un pénitencier fédéral.

Environnement

En ce qui a trait aux nouvelles récentes sur l'environnement, les participants ont mentionné le plus souvent la tarification de la pollution. Quand on leur a demandé explicitement s'ils avaient entendu parler de l'Accord de Paris sur le changement climatique, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, le décrivant régulièrement comme un accord international visant à lutter contre les changements climatiques ou un accord international conçu pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). La majorité des participants mettent en doute la capacité du Canada d'atteindre son objectif, c'est-à-dire de réduire ses émissions de GES de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Cependant, la plupart des participants ont dit qu'il est important que le Canada le fasse ou du moins qu'il essaie de le faire.

Pratiquement tous les participants à Saint John, Québec et Ottawa étaient au courant de la question environnementale entourant les plastiques et la pollution plastique. Lorsqu'ils ont parlé des mesures qu'ils souhaiteraient le plus voir mises en place par le gouvernement, ils étaient plus susceptibles d'identifier l'interdiction des plastiques à usage unique, puis l'élimination de la pollution plastique et la réduction de la pollution plastique.

Pour leur part, la plupart des participants d'Etobicoke/Scarborough, de Saint John et de Calgary avaient entendu parler du plan du gouvernement du Canada visant à tarifier la pollution, notamment de ce qui suit : un prix plus élevé à la pompe pour l'essence, la réception d'un incitatif (généralement appelé un « rabais » ou un « crédit »), une sanction pour les grands émetteurs de gaz à effet de serre, l'opposition de certains gouvernements provinciaux et les poursuites intentées contre le gouvernement du Canada, le plan qui vise les entreprises, l'abolition possible par le gouvernement de l'Alberta de son système de tarification de la pollution, ainsi que des débats, des critiques ou des désaccords au sujet du plan du gouvernement du Canada.

À Calgary, on a demandé aux participants ce qu'ils savaient du processus d'évaluation environnementale au Canada. Personne n'a prétendu savoir quoi que ce soit à ce sujet, bien que plusieurs participants aient cru avoir possiblement entendu parler de changements aux règles ou au processus. La plupart des participants étaient d'avis que le processus d'évaluation environnementale pouvait parvenir à atteindre un bon équilibre entre l'environnement et l'économie.

Acier²

Bon nombre de participants du Grand Toronto, de Saint John et de Québec étaient au courant que les États-Unis avaient imposé des tarifs sur l'acier et l'aluminium canadiens, mais savaient peu de choses à part ce fait. La réaction à l'imposition des droits de douane était négative; les participants ont mentionné à maintes reprises que les mesures n'étaient pas justifiées, qu'elles allaient à l'encontre des principes du libre-échange, qu'elles reflétaient le protectionnisme de l'administration américaine actuelle, et qu'elles ne procuraient pas de situation gagnante à l'un ou l'autre des deux pays. Les participants étaient pratiquement tous d'accord pour que le Canada conserve ses contre-mesures (sans toutefois les intensifier), mais ils n'étaient pas tous du même avis concernant la ratification du nouvel accord de libre-échange. Certains estimaient que le Canada devait refuser de le ratifier jusqu'à ce que les États-Unis lèvent leurs droits de douane, alors que d'autres ne savaient pas quoi en penser.

Les participants de tous ces groupes se disaient favorables à un compromis entre le Canada et les États-Unis qui n'éliminerait pas complètement les droits de douane, mais qui les réduirait ou modifierait les échanges commerciaux relatifs à l'acier entre les deux pays afin de remédier à certaines préoccupations soulevées par les Américains. Cela dit, les participants étaient en faveur d'un compromis qui profiterait aux deux pays.

Comparativement à tous les autres problèmes auxquels sont confrontées les relations canadoaméricaines, les droits de douane sur l'acier étaient jugés importants, principalement parce qu'ils sont vus comme un microcosme des relations générales entre le Canada et les États-Unis (c.-à-d. une indication de l'état des relations entre les deux pays). Selon les participants, cet enjeu est également important en raison des implications économiques et des conséquences sur la situation actuelle et à venir pour les deux pays.

Au moins quelques participants de chaque groupe à Ottawa et à Calgary étaient au courant que les États-Unis avaient levé les droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens. Les participants avaient l'impression que les États-Unis avaient accepté de le faire pour les raisons suivantes : l'administration américaine voulait conclure un nouvel accord de libre-échange avant la prochaine élection présidentielle; une opposition de plus en plus grande aux droits de douane dans un certain nombre d'États américains; l'opposition et les pressions de l'industrie; un besoin pour l'acier et l'aluminium canadiens; et, peut-être, un geste de bonne foi de l'administration américaine à la suite de l'arrestation par le Canada d'une dirigeante de Huawei à la demande des États-Unis.

Les participants convenaient presque tous que la levée de ces droits de douane était une bonne nouvelle pour le Canada, mais on supposait aussi que d'autres questions feraient surface sur le front des relations entre le Canada et les États-Unis. Ils invoquaient notamment les raisons suivantes : la perception de l'imprévisibilité de l'administration américaine et les développements potentiels dans l'affaire Huawei.

² Les enjeux de cette section ont été abordés avec les participants de tous les endroits, à l'exception de Prince George, mais les questions posées à Ottawa et à Calgary ont été révisées à la suite de l'annonce faite par le gouvernement américain de lever les droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens.

Pêches

Pour les participants, l'expression « accès prioritaire aux pêches pour les Autochtones » était le plus souvent associée à un accès avantageux aux pêches. Les exemples comprennent les suivants : le droit de pêcher en premier ou avant les autres pêcheurs; le droit de pêcher plus longtemps que les autres pêcheurs (p. ex., toute l'année ou à l'extérieur des périodes prescrites pour la pêche); le droit de pêcher sans restrictions sur les prises (p. ex., aucun quota); ne pas être assujetti aux exigences habituelles de permis (p. ex., capacité de pêcher sans permis); le droit de vendre du poisson à l'échelle commerciale.

La plupart des participants ont laissé entendre que « l'accès prioritaire aux pêches pour les Autochtones » était raisonnable, ou une bonne chose, étant donné que les peuples autochtones ont été les premiers occupants du territoire. Parmi les avantages perçus, il y avait notamment la possibilité de favoriser les efforts de réconciliation, d'améliorer la gestion des pêches, d'aider les communautés autochtones à prospérer et de stimuler la culture autochtone. Les préoccupations concernant l'accès prioritaire aux pêches pour les Autochtones avaient principalement trait à la surveillance et au contrôle de l'accès prioritaire afin de prévenir les abus, particulièrement la surpêche à des fins commerciales.

Les participants ont réagi favorablement à l'idée que les communautés autochtones participent au processus décisionnel et à la gestion des pêches dans leurs territoires traditionnels. Les avantages perçus associés à la « cogestion des pêches » comprenaient les suivants : assurer une meilleure gestion des ressources naturelles découlant de la coopération, tirer parti des connaissances des peuples autochtones en matière de pêche, favoriser la réconciliation, établir un modèle pour gérer les relations avec les peuples autochtones de façon plus générale (c.-à-d. dans d'autres domaines) et améliorer la réputation et l'image du Canada à l'échelle internationale en ce qui a trait à ses relations avec les peuples autochtones.

Parmi les préoccupations associées à cette approche, mentionnons ce qui suit : assurer une approche équilibrée qui tienne compte également du point de vue des pêcheurs non autochtones, maintenir la transparence du processus de cogestion, s'assurer que la cogestion n'est pas perçue comme une relation d'égalité entre les partenaires (crainte fondée sur le sentiment que le Canada devrait être le partenaire principal dans la relation), et éviter que des personnes non autochtones puissent revendiquer le statut autochtone afin de bénéficier d'avantages découlant de la cogestion.

Messages sur les vaccins

Les participants ont reçu un document contenant différents éléments d'information sur les vaccins et on leur a demandé d'identifier ce qui les rassurait, ce qui les inquiétait et ce qu'ils trouvaient déroutant ou peu clair. Dans l'ensemble, les participants ont eu des réactions soit positives, soit neutres, et ont indiqué à maintes reprises que le document était clair et facile à comprendre. Pour ce qui est de l'impact, les renseignements ont permis, pour la plupart des participants, de renforcer ou de confirmer leurs opinions sur les vaccins (qui étaient extrêmement positives). L'information n'a pas eu tendance à semer de nouveaux doutes ou à atténuer les doutes existants, ni à fournir de nouveaux renseignements ou à influencer de manière positive ou négative les décisions relatives à la vaccination.

Pour ce qui est des sources qu'ils consulteraient pour obtenir de l'information sur les vaccins, les participants ont le plus souvent fait mention de leur médecin de famille ou d'un fournisseur de

soins de santé (les participants pensaient tous qu'ils pouvaient poser des questions au fournisseur de soins de santé au sujet des vaccins).

La valeur du contrat s'élevait à 249 535,19 \$ (incluant la TVH).

Déclaration de neutralité politique

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.

Signature:

Woods

Alethea Woods, présidente Phoenix Strategic Perspectives